



CSE PAH DU 21/06/2023

Approbation des comptes annuels du CSE pour l'exercice 2022

Ce point est reporté à la suite d'un dysfonctionnement du site de gestion des comptes. Le document de clôture ne pourra être produit qu'après la résolution du dysfonctionnement.

Lecture de notre déclaration liminaire

Voir pièce jointe.

Approbation des Procès-Verbaux des 17/11/22 et 11/01/23

L'approbation des PV est reportée à une date ultérieure car des demandes complémentaires ont été formulées durant les séances et sont toujours en attente de réponse.

Consultation sur la politique sociale 2022 d'EDF Petite Hydro

Volet Emplois :

On observe une augmentation de l'effectif de +15 agents par rapport à l'an dernier réparti comme tel : Cadres -2, Maitrise +17, Exécution 0. Cependant, si l'on observe les indicateurs de maintenance courante, ils sont respectivement de 75% et de 95% sur OMISH. Nous demandons très rapidement le recrutement d'agents d'exploitation dont l'effectif actuel ne permet plus de réaliser l'entretien de nos outils.

L'augmentation d'emplois prestataires de type Docapost, personnel d'entretien et Econocom n'est également plus acceptable, ce sont dans la majorité des cas des emplois précaires avec, bien souvent, des contrats inférieurs à 30h. Nous demandons l'augmentation des contrats à 35h ainsi que l'embauche de ces personnels prestataires à notre statut.

Il est également inacceptable que certains prestataires soient contraints pour exercer leur mission d'utiliser les codes d'accès d'agents. Nous souhaitons qu'ils possèdent leurs propres codes et qu'ils soient formés à l'utilisation de nos outils.

Volet Santé / Sécurité :

La mise en place du registre d'accidents bénins a permis de faire remonter un bon nombre de situations à risque notamment des piqûres de tiques.



CSE PAH DU 21/06/2023

Volet Formation :

Aucun agent n'a utilisé son CPF en 2022, nous demandons qu'une information soit faite sur les possibilités d'utilisation.

Formation secourisme, il serait utile de former plus d'agents, apprentis également. (REX de l'accident de St Gaudens). Sauver des vies n'a pas de prix !

Une nouvelle loi semble se profiler obligeant les employeurs à sensibiliser à minima 2h les futurs inactifs aux gestes de 1ers secours. La CGT ne peut que saluer une telle avancée.

La formation initiale aux premiers secours est proposée aux alternants lorsque les stages sont à compléter. Pour la CGT ce ne doit pas être sous conditions, les alternants sont de plus en plus seuls avec un seul agent, les premiers secours ne sont pas à négocier en cas d'accident.

Les prestataires peuvent demander à être formés, les demandes seront traitées au cas par cas. Pour nous c'est encore une fois non négociable, les prestataires secrétaires notamment se retrouvent souvent en collectif minimum dans les usines pouvant les confronter à des situations à risque.

Volet Rémunération :

Le nombre de NR est en augmentation mais n'est toujours pas suffisant compte tenu de la forte inflation (5,3%). Après la mise en place des mesures salariales arrachées avec une belle mobilisation des agents, le retard reste de 1,6%.

Il apparait aussi une part de rémunération complémentaire relativement importante, nous réaffirmons que les indemnités ne doivent pas être considérées comme de la rémunération complémentaire contrairement aux primes.

La part des 3 NR en 3 ans est également en augmentation en concernant 124 agents avec une répartition comme suit : Cadres 41%, Maitrises 59% et 10% en exécution. 6 personnes sont concernées par la RPM.

Volet Egalité Professionnelle Hommes / Femmes :

Nous réaffirmons qu'il est primordial que nos sites soient adaptés aux femmes (sanitaires, vestiaires, ...) et de ne pas attendre qu'il y ait un agent féminin au sein du GU. Nous faisons de plus en plus appel à des prestataires qui peuvent employer des femmes.

Début de la campagne de Sensibilisation REVERTO mise en place par la référente harcèlement et déployée dans les GU prochainement.

Volet Intégration des Travailleurs en situation de handicap :

Nous réaffirmons qu'il est primordial que nos sites soient adaptés aux personnes à mobilité réduite sans attendre que la situation se présente. Nous faisons de plus en plus appel à des prestataires qui peuvent employer des personnes en situation de handicap.

Deux aménagements de poste ont été réalisés un au travail et un au domicile.

L'accessibilité aux sanitaires PMR avance doucement et en priorité sur les sites accueillant du public.

Volet Logement :

Toujours des problèmes notamment sur les logements du GU Couserans



CSE PAH DU 21/06/2023

Restitution sur la mission d'écoute des GU de Siagne et Vallières

GU SIAGNE

A la suite du retour de la mission d'écoute réalisé par le cabinet ESSOR, nous souhaitons qu'un réel suivi soit fait par la direction du GEH avec l'élaboration d'un plan d'action.

La délégation restera vigilante sur la suite et donc le suivi des actions que souhaitent entreprendre la direction.

GU VALLIERES

A la suite du retour de la mission d'écoute réalisé par le cabinet ESSOR, nous souhaitons qu'un réel suivi soit fait par la direction du GEH avec l'élaboration d'un plan d'action.

Nous ne pouvons que regretter qu'aucun document de la Direction du GEH n'ai été transmis en amont du CSE aux élus.

La délégation restera vigilante sur la suite et donc le suivi des actions que souhaitent entreprendre la direction, le but étant que les actions prises par la direction soit en accord avec l'attendu des agents du GU.

Avis du CSE Central sur la situation économique et financière d'EDF SA : reporté

Le sujet sera reporté à un prochain CSE

Point sur les durées du travail – 1er trimestre 2023 : reporté

Point reporté à un prochain CSE



CSE PAH DU 21/06/2023

Résolution sur l'augmentation de l'enveloppe destinée au financement des formations

à la charge du CSE

Cette décision fait suite à la volonté de vos élus de se former dans le but de toujours mieux vous représenter et vous défendre.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Point d'actualité et accidentologie à Petite Hydro : reporté

Point reporté à un prochain CSE

Prochain CSE le 04 Juillet 2023

VOS REPRESENTANTS CGT EN CSE

Olivier LAVEAU – Jérémie CONORD – Clément PELAUDEIX – Jeremy DURAND – Kevin PEIROLERI – Mehdi DJOUDI-NAUD – Charline JACQUOT – Elodie PROST – Christian FAURE – Florian RICHARD – Ludovic DE LUCA – Philippe WOHLEBER – Thibault COCE – Quentin CASTAGNA – Pascal FRUTEAU DE LACLOS – Hervé BLANCHARD (RS – CGT)

